

Relations industrielles Industrial Relations



Yves DELAMOTTE : *Le droit du travail en pratique*. (3e éd.),
Paris, Les Éditions de l'organisation, 1987, 328 pp., ISBN
1-7081-0845-X

Gérard Dion

Volume 43, Number 2, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/050426ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/050426ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dion, G. (1988). Review of [Yves DELAMOTTE : *Le droit du travail en pratique*. (3e éd.), Paris, Les Éditions de l'organisation, 1987, 328 pp., ISBN 1-7081-0845-X]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 43(2), 473–473.
<https://doi.org/10.7202/050426ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le droit du travail en pratique, troisième édition mise à jour, par Yves Delamotte, Paris, Les Éditions de l'Organisation, 1987, 328 pp., ISBN 2-7081-0845-X

La multiplication des éditions d'un ouvrage témoigne déjà de sa valeur, de son utilité et de la réception que lui ménagent les usagers. **Le droit du travail en pratique** en est à sa troisième édition. Destiné, comme les éditions précédentes à ceux qui, dans les entreprises, ont des responsabilités administratives, sociales, techniques, ou syndicales, ou veulent se préparer à les exercer, le texte du professeur Delamotte présente dans un langage simple et clair, expurgé de l'apparat juridique, ce que les destinataires ont besoin de savoir, dans l'exercice de leurs fonctions. La première édition avait d'ailleurs mérité à son auteur une mention spéciale Prix Harvard l'Expansion 1983.

Nous avons fait un compte-rendu lors de sa parution (**R.I.**, vol. 39, (1984), no 2, pp. 402-03). Comme la structure de l'ouvrage n'a pas été modifiée, on pourra se reporter à cette présentation.

La troisième édition tient compte des modifications apportées à la législation du travail suite aux changements politiques intervenus en mars 1986. Ces modifications portent sur les règles relatives aux contrats à durée déterminée et au travail temporaire qui ont été assouplies de façon à faciliter le recours à ces formules. La nécessité pour l'employeur d'obtenir l'autorisation de l'administration avant tout licenciement économique a été supprimée. Enfin, des modifications ont été apportées à la législation relative à l'aménagement du temps de travail.

Ces changements, allant dans le sens de la «flexibilité» inspirée d'un besoin d'accroître l'efficacité dans les entreprises françaises afin de pouvoir rencontrer la concurrence, ont amené l'auteur à refondre les chapitres VI, VII et XIII de son ouvrage.

Le lecteur canadien aurait intérêt à prendre connaissance de ces transformations dans la législation du travail pour apprendre comment il est possible, sans tout perturber, d'ajuster les normes juridiques pour tenir compte de situations nouvelles de plus en plus généralisées.

Gérard DION

Université Laval

LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Préface, Laurent BÉLANGER — Les lésions professionnelles. Une problématique, Michel PÉRUSSE — Synopsis sur le nouveau régime, Denis-Émile GIASSON — Des lésions professionnelles méconnues. Le cas des opératrices de l'industrie du vêtement, Alain VINET, Michel VÉZINA et Chantal BRISSON — Les lésions professionnelles. Point de vue d'un médecin, Michel LESAGE — La sous-estimation des atteintes à la santé causées par les mauvaises conditions de travail, Charles PRÉVOST — La reconnaissance d'une maladie professionnelle est-elle négociable?, André ARSENAULT — **Commentaires**, Pierre DUGUAY, Robert BOUCHARD et Jean-Marie GONTHIER — Lésions et maladies professionnelles. Un objet de négociation?, Gilles LAFLAMME et Alain LAROCQUE — La comparaison en matière de systèmes de santé et de sécurité du travail, Guy J. TRUDEAU et Lionel OUELLET — Le régime des accidents du travail. Le cas de l'Ontario, Alec FARQUHAR — Le régime actuel d'indemnisation pour lésions professionnelles. Accessibilité et efficacité, Fernand MORIN — **Commentaires**, Marie-Claire LEFEBVRE et Raymond LEVASSEUR — Équité, indemnisation des victimes de lésions professionnelles et coûts à l'entreprise, Lionel BERNIER — **Commentaires**, Claude GINGRAS et André DUCHESNE — Le processus de gestion des risques, les lésions professionnelles et la CSST, Jean-Marc SURET, Michel GENDRON et Gilles BERNIER — **Commentaires**, Jean-Louis HARGUINDEGUY et Bernard BRODY — **Table ronde**, Financement de la santé et paritarisme, Edmund TOBIN, Gérald LAROSE, Ghislain DUFOUR et Louis LABERGE — La politique québécoise en matière de lésions professionnelles à un point tournant, Monique JÉRÔME-FORGET.

ISBN 2-7637-7131-9

1 volume, 1987, 296 pages, \$23.00

Les Presses de l'Université Laval

Cité universitaire

C.P. 2447, Québec, P.Q., Canada
G1K 7R4